

Le Code de droit canon n'est pas la charia!

Author : Riposte Catholique

Categories : [Episcopats locaux](#)

Date : 18 juillet 2010

Réagissant à la publication des nouvelles normes concernant les delicta graviora, les évêques italiens, tout en se félicitant de cette nouvelle sévérité et de ce qu'elle révèle de la prise en compte des victimes, ont déclaré, non sans humour, dans leur quotidien "L'Avvenire":

"Le code canonique n'est pas une espèce de charia: les peines sont de nature spirituelle, même les plus graves, comme l'excommunication, et sont appelées justement peines "médicinales" parce que leur but est de favoriser la conversion."

Occasion de rappeler qu'effectivement, dans l'Eglise, les censures visent la conversion du pécheur, non sa perte...

Source: [AFP - La Croix](#)